

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

PRESENTATION DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

Le dispositif comporte systématiquement une évaluation écrite et/ou orale des connaissances et une évaluation de la mise en œuvre pratique des compétences à travers des mises en situation reconstituée sur des plateaux technique, des cas pratique et des jeux de rôles.

Elles ont pour but de permettre une appréciation de la progression de l'acquisition des compétences de l'apprenant.

Le dispositif de suivi et d'évaluation comprend :

1. La vérification de l'acquisition des prérequis avant chaque période de formation,
2. Des évaluations de niveau 2 réalisées pour chaque module de formation en école (évaluation de niveau 2 = examen écrit),
3. Des évaluations réalisées à l'occasion des périodes de consolidation en entreprise. Un livret de suivi de formation constitue le « fil rouge du dispositif », il est renseigné et partagé entre les différents acteurs de la formation (stagiaire, manager, référent, responsable d'unité de formation).

Les niveaux SAMI sont utilisés afin de mesurer le degré d'exigence attendu au regard de chacun des critères d'évaluation fixés ci-après.

Niveau Décision (indiqué entre parenthèses)

S = satisfaisant (Oui) A = acceptable (Oui) M = moyen (Non) I = insuffisant (Non)

Enfin, l'évaluation est réalisée par un évaluateur, formateur/ expert métier, puis par le jury national qui aura notamment pour mission de vérifier la congruence de l'ensemble des évaluations précédentes.

Par la voie de la VAE :

L'évaluation se réalise de façon plurimodale. Elle comporte un dossier de validation (livret 2), et éventuellement un entretien avec le jury.

- Le dossier de validation s'apparente à un dossier de preuves.

La mise en situation reconstituée réalisée devant le jury (sur simulateur ou maquette)

- L'entretien éventuel avec le jury : s'agissant d'un dossier déclaratif, l'entretien a pour vocation d'éclairer le jury sur certains points du dossier obscurs ou incomplets sur lesquels il aurait un besoin d'explicitation. Il s'attache également à vérifier la cohérence, la congruence (le recoupement) entre le dossier et la mise en situation.

Remarque : Tous les blocs d'activités composant la certification peuvent être accessibles par la voie de la VAE.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 1

Organisation des tournées de surveillance des caténaires et de leur environnement

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1.1. Préparation de la tournée d'environnement des caténaires	<p>1.1.1. Identifier le parcours à réaliser, connaître les risques ferroviaires lors du déplacement, respecter les pistes et itinéraires, les mesures de protection particulières, prendre connaissance et appliquer les mesures de sécurité et les consignes d'établissement.</p> <p>1.1.2. Préparer ses EPI et agrès pour la tournée : terminal, mobile (NOMAD), carnet, stylo, jumelles...</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Mise en pratique reconstituée sur plateau technique</p>	<p>Parfaite maîtrise des mesures de sécurité.</p> <p>Bonne compréhension de l'objet, du périmètre géographique et des thèmes de la tournée.</p> <p>Prise en compte des contraintes de la tournée (tunnel, viaduc, fermeture de voie, annonce de circulations...) et préparation corrélative.</p> <p>Rigueur dans la chronologie des étapes de préparation de sa tournée.</p> <p>Préparation idoine des EPI et agrès au regard de sa tournée.</p>
1.2. Surveillance / observation / détection des anomalies, signes précurseurs d'avaries	<p>1.2.1. Observer l'environnement de la caténaire scrupuleusement pour détecter les signes précurseurs d'avarie afin de garantir une disponibilité satisfaisante des installations entre les interventions.</p> <p>1.2.2. Détecter les anomalies et risques potentiels dus à l'environnement des installations (arbres dangereux, poussées de végétation...)</p> <p>1.2.3. Détecter les anomalies, usures, dérèglages : les identifier, les classer selon la norme d'urgence et les situer géographiquement en vue de permettre à son manager d'organiser les interventions ultérieures.</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Cas pratique d'observation et de détection d'anomalies</p>	<p>Parfaite connaissance des composants caténaires à observer et des anomalies à risque pour les circulations. Analyse pertinente dans le classement des anomalies.</p> <p>Qualité de l'observation des situations : exhaustivité des points à observer et des anomalies décelables.</p> <p>Analyse pertinente des anomalies, et de leur évolution dans le temps. Rigueur dans le classement, la localisation géographique des anomalies.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>1.2.4. Contribuer à la gestion du patrimoine caténaire par des relevés d'information (recensement, relevé de cote, amortissement d'intervention).</p> <p>1.2.5. Réaliser un relevé rigoureux des anomalies constatées lors de la tournée sur l'application dédiée en décrivant de manière synthétique et explicite l'anomalie.</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Cas pratique d'observation et de détection d'anomalies</p>	<p>Exactitude et rigueur dans les relevés à réaliser et dans leur restitution.</p> <p>Rigueur et qualité rédactionnelle dans le compte rendu. Exactitude et clarté dans le relevé des informations (bonne désignation du composant, de l'anomalie et du repérage géographique).</p>
<p>1.3. Prise des mesures appropriées (mesures d'urgence et de protection)</p>	<p>1.3.1. Prendre les mesures immédiates en cas de détection d'anomalie pouvant impacter le fonctionnement immédiat des installations ferroviaires ou mettre en danger les personnes. Cela concerne l'ensemble des installations ferroviaires et en particulier les caténaires. Exemple « demander une coupure d'urgence, protéger un obstacle sur la voie ».</p> <p>1.3.2. Renseigner précisément l'exploitant sur l'anomalie constatée et les mesures immédiates à prendre.</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz</p> <p>Cas pratique suivi d'un questionnaire et jeu de rôle</p>	<p>Parfaite identification des différents risques présentés par l'anomalie observée sur les installations ferroviaires.</p> <p>Pertinence dans l'analyse du risque. Cohérence dans la proposition des mesures à prendre.</p> <p>Qualité et clarté des informations transmises à l'exploitant. Rigueur dans l'application des règles de communication : identification, collationnement.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 2

Opération de maintenance préventive des caténaires

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>2.1. Préparation de l'intervention de maintenance préventive</p>	<p>2.1.1. S'informer sur l'opération à réaliser et établir la liste du matériel et de l'outillage à préparer</p> <p>2.1.2. Préparer et pré monter, selon les plans de montage, le matériel caténaire qui sera posé lors de l'intervention</p> <p>2.1.3. Préparer et vérifier l'outillage de sécurité nécessaire à l'intervention de l'équipe : connexions, vérificateurs d'absence de tension, perche isolante</p> <p>Préparer l'outillage léger (caisse à outils, appareils de tirage, élingues, cordage, outillage électroportatif, groupe de sertissage) et le charger dans le véhicule ou engin. Préparer les engins d'intervention et véhicules lourds : Contrôle visuel de l'état du véhicule, essai de fonctionnement, renseigner les relevés journaliers.</p> <p>2.1.4. Contribuer au briefing du chantier pour identifier son rôle et celui des autres acteurs dans le dispositif de sécurité et dans la réalisation des opérations techniques.</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Mise en pratique reconstituée sur plateau technique</p>	<p>Bonne connaissance de la technologie de la caténaire.</p> <p>Bonne connaissance de l'outillage caténaire et de leur utilisation.</p> <p>Bonne compréhension de l'opération à réaliser.</p> <p>Cohérence dans l'élaboration de la liste de matériel et d'outillage. Bonne compréhension de la lecture et l'utilisation des plans techniques. Rigueur dans la mise en œuvre des montages.</p> <p>Ecoute active et bonne compréhension de la situation de chantier et de son rôle. Analyse pertinente des risques sur les autres installations et de l'importance de l'opération. Bonne qualité dans la communication orale lors du briefing.</p>
<p>2.2. Contribution à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires</p>	<p>2.2.1. Lors du briefing réalisé sur le chantier préalablement à l'intervention et sur la base des directives de son chef d'équipe, identifier les tâches à réaliser et les interactions concernant le dispositif de sécurité électrique</p> <p>2.2.2. Appliquer les consignes et les procédures réglementaires en vue de réaliser :</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Mise en pratique reconstituée sur plateau technique</p>	<p>Parfaite identification des zones de chantier et bonne compréhension des risques électriques liés à son intervention.</p> <p>Maîtrise de l'outillage de sécurité électrique et de son utilisation.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none"> - des vérifications d'absence de tension, - la pose de connexions pour l'encadrement du chantier, - la sécurité électrique à son poste de travail (règles d'équipotentialité*) - la pose des moyens d'ascension et des EPI antichute à son poste de travail, <p>2.2.3. Exercer le contrôle de sa propre sécurité (autocontrôle) relevant de son périmètre de responsabilités.</p> <p>Il doit se soumettre à une discipline de travail. Dans la zone de travail qui lui a été prescrite, il doit prendre les mesures de sécurité qui ont été rappelées par son chef d'équipe. Alerter son hiérarchique et prendre les mesures nécessaires le cas échéant en cas de danger pour la sécurité des personnes ou des circulations.</p> <p>Tout au long de son intervention, il cerne et analyse son environnement et les risques associés afin de déclencher une attitude réflexe de sécurité</p> <p>*Suite à la mise hors tension et la liaison aux rails de la caténaire, aucun travail ne doit être entrepris sans que l'égalité des potentiels des éléments avec lesquels on risque d'entrer en contact ne soit réalisée. A cet effet, il faut les réunir entre eux par des connexions provisoires. (Décret n°2006-1279 du 19 octobre 2006 relatif à la sécurité des circulations ferroviaires et à l'interopérabilité du système ferroviaire)</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Mise en pratique reconstituée sur plateau technique</p>	<p>Parfaite maîtrise dans l'exécution des modes opératoires pour intervenir et des règles à respecter (discipline de chantier, distance d'approche).</p> <p>Analyse pertinente de la situation.</p>
<p>2.3. Réalisation des opérations techniques et entretien courant des installations en toute sécurité</p>	<p>2.3.1. Réaliser avec son équipe les vérifications techniques d'entretien sur les installations suivantes : les aiguillages, les Isolateurs de Section, les Appareils d'Interruption, les Appareils Tendeurs, les pieds de support, les Passages à Niveaux, les Ouvrages d'Art.</p> <p>L'opérateur est amené à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vérification technique : mesure de cotes selon un recueil de normes, test de fonctionnement, - Des reprises légères de réglages (ex réglage d'un 	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Mise en pratique reconstituée sur plateau technique Exercice pratique (diagnostic)</p>	<p>Bonne connaissance des installations soumises aux vérifications techniques, de la teneur des tâches à réaliser lors des vérifications techniques d'entretien.</p> <p>Maîtrise des normes de maintenance.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>isolateur de section),</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du remplacement de matériel, - Des actions d'entretien (nettoyage, graissage, application de produit de protection°. <p>2.3.2. Réaliser avec son équipe les opérations lourdes de maintenance (visite générale, remplacement massif de constituant, remplacement de canton de fil de contact) nécessitant l'emploi d'engin (plateforme caténaire...). Dans ce cadre, l'opérateur réalise les actions reprises sur sa fiche de travail et la clôture sur les opérations réalisées.</p> <p>2.3.3. Contribuer à la connaissance du patrimoine et au diagnostic des installations caténaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recenser l'état des installations, - collecter des données sur les installations, - noter les informations sur la fiche diagnostic. <p>La connaissance du patrimoine permet d'évaluer l'état des installations et leurs durées de vie afin de prévoir les opérations de régénération à venir.</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Mise en pratique reconstituée sur plateau technique Exercice pratique (diagnostic)</p>	<p>Rigueur dans la réalisation des opérations techniques (mesure de côtes, test de fonctionnement, reprise de réglage, remplacement de matériel et action d'entretien).</p> <p>Rigueur et précision dans l'utilisation des outils de mesure (pied à coulisse, palmer (micromètre), la tablette...).</p> <p>Qualité de son autocontrôle (vérification des opérations qu'il a effectuées en fin de chantier).</p> <p>Exactitude et rigueur dans le relevé et la saisie des informations.</p>
<p>2.4. Réalisation de la protection électrique d'un chantier autre que caténaire</p>	<p>2.4.1 : Réaliser le briefing de sécurité réalisé sur le chantier juste avant l'intervention. Informer les acteurs du dispositif sur leur rôle et tâches à réaliser. Rappeler les règles de sécurité.</p> <p>2.4.2 : Réaliser les procédures de sécurité nécessaire à l'intervention en s'appuyant selon le cas du document d'organisation prévu pour l'opération.</p> <p>2.4.3 : Donner l'ordre aux acteurs des opérations de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérification de l'absence de tension, - la pose de connexions de sécurité - la pose de tout autre dispositif de sécurité suivant. <p>Donner l'ordre d'accès aux installations pour la réalisation du travail.</p> <p>2.4.4 : S'assurer de la sécurité du personnel et des circulations pendant toute la durée du chantier.</p>	<p>Contrôle des connaissances sous la forme d'un quiz Mise en pratique reconstituée sur plateau technique</p>	<p>Maîtrise des règles, procédures de sécurité applicables sur un chantier de protection électrique.</p> <p>Utilisation adaptée et rigoureuse des documents d'organisation et des documents réglementaires (carnet de consignation C).</p> <p>Maitrise dans l'application des règles de sécurité.</p> <p>Respect des documents réglementaires liés à la sécurité du personnel et de la circulation (annonceur, bouclage du chantier...).</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 3

Opération de maintenance corrective des caténaires

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>3.1. Préparation de l'intervention de maintenance corrective</p>	<p>3.1.1. S'informer des roulements d'astreinte, de son rôle et de l'organisation en place (avec qui je suis d'astreinte, fiche astreinte), s'informer des particularités du parcours et les modalités d'accès à celui-ci, en vue d'être prêt à intervenir (y compris dans le cadre d'une astreinte) : téléphone et véhicule opérationnels, carte professionnelle, numéro de taxi, respect des instructions.</p> <p>3.1.2 Préparer le véhicule ou l'engin en fin de journée ou de nuit pour qu'ils soient opérationnels pour l'astreinte : rangement du matériel et de l'outillage, vérification du réservoir, vérification de l'état de fonctionnement du véhicule ou engin, sacoche d'astreinte prête (consignes, plan, carnet de dépêche...).</p> <p>3.1.3 Préparer l'outillage suivant la liste établie (mise à jour annuelle) : test de fonctionnement, batteries chargées, matériels de secours opérationnels...</p>	<p>Contrôle des connaissances par interrogations écrite et orale</p>	<p>Connaissance satisfaisante de l'organisation de la maintenance corrective et des obligations dans la tenue de l'astreinte.</p> <p>Maintien à niveau du véhicule et de son outillage pour être prêt à une intervention d'astreinte.</p> <p>Parfaite connaissance du matériel de secours spécifique.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>3.2. Intervention sur les lieux de l'incident</p>	<p>3.2.1. Lors de l'appel, s'informer auprès du chef d'équipe (agent « renseigneur ») ou l'exploitant (régulateur sous station ou gare) de la nature et du lieu de l'incident et informe de sa date et heure prévisionnelle d'arrivée sur l'incident.</p> <p>3.2.2. Réaliser une visite des installations afin de localiser la défaillance, et prendre les premières mesures de sécurité électrique (consignation C, sécurisation de la zone si les conducteurs sont à moins de 3m du sol...).</p> <p>3.2.3. Cerner et analyser son environnement et les risques associés afin de déclencher une attitude réflexe de sécurité</p> <p>3.2.4. Etablir un premier diagnostic de l'étendue et de la gravité des dommages, estimer le temps et les moyens nécessaires à la reprise des circulations, y compris en mode dégradé (par exemple, limitation de la vitesse, zone franchie sur l'erre, courant coupé pantographes baissés).</p> <p>3.2.5. Renseigner l'exploitant afin qu'il soit en mesure de prendre les décisions : - un dépannage avec rétablissement du trafic en mode dégradé, - un dépannage avec rétablissement du trafic en mode normal, - une réparation.</p> <p>3.2.6. Transmettre à l'équipe la liste du matériel et des composants nécessaires à l'intervention en vue de rétablir au plus vite les circulations.</p>	<p>Mise en pratique reconstituée sur plateau technique</p>	<p>Bonne compréhension de la situation d'incident. Qualité dans la communication avec le responsable d'astreinte. Analyse pertinente de la situation sur la zone d'incident. Qualité des informations recueillies, analysées et communiquées au responsable d'astreinte.</p> <p>Pertinence dans l'analyse du risque. Cohérence dans la proposition des mesures à prendre.</p> <p>Bonne attitude réflexe vis-à-vis de la situation à risque.</p> <p>Exactitude dans le relevé des informations et pertinence du diagnostic de l'incident. Estimation cohérente du temps et des moyens nécessaires au relevage de l'incident.</p> <p>Qualité et clarté des informations transmises à l'exploitant. Rigueur dans l'application des règles de communication : identification, collationnement. Analyse pertinente de la situation</p> <p>Pertinence et exactitude des informations transmises à l'équipe d'astreinte.</p>
<p>3.3. Contribution à la mise en place et au maintien du dispositif de sécurité électrique pour intervenir sur les caténaires</p>	<p>3.3.1. Lors du briefing réalisé sur le chantier préalablement à l'intervention et sur la base des directives de son chef d'équipe, il identifie les tâches à réaliser et les interactions concernant le dispositif de sécurité électrique</p>	<p>Mise en pratique reconstituée sur plateau technique</p>	<p>Bonne compréhension de la situation d'incident. Qualité dans la communication avec le responsable d'astreinte. Cohérence de la liste de matériel et d'outillage proposée.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>3.3.2. Afin de prévenir les risques électriques, il contribue à la mise en place et à la veille du dispositif de sécurité dans sa zone d'intervention, en respectant les modalités d'intervention et en appliquant les modes opératoires</p> <p>3.3.3. Contrôler sa sécurité (autocontrôle) dans son périmètre de responsabilités.</p>		<p>Parfaite maîtrise dans l'exécution des modes opératoires pour intervenir et des règles à respecter (discipline de chantier, distance d'approche).</p>
<p>3.4. Remise en état provisoire ou définitif de l'installation</p>	<p>3.4.1 Sur la base des éléments transmis par le chef d'équipe (agent « renseigneur »), s'informer sur l'opération à réaliser et établir la liste du matériel et de l'outillage à préparer. Préparer et pré monter, selon les plans de montage, le matériel caténaire qui sera posé lors de l'intervention.</p> <p>3.4.2. Préparer et vérifier sommairement l'outillage de sécurité nécessaire à l'intervention de l'équipe : connexions, vérificateurs d'absence de tension, perche isolante. Préparer l'outillage léger (caisse à outils, appareils de tirage, élingues, cordage, outillage électroportatif, groupe de sertissage) et le charger dans le véhicule ou engin. Préparer les engins d'intervention et véhicules lourds : contrôle visuel de l'état du véhicule, essai de fonctionnement, renseigner les relevés journaliers.</p> <p>3.4.3. Contribuer au briefing sur zone d'incident pour identifier son rôle et celui des autres acteurs dans le dispositif de sécurité et dans la réalisation des opérations techniques.</p> <p>3.4.4. L'opérateur est amené à réaliser avec son équipe les opérations de relève d'incidents, et pour se faire il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser le dégagement des gabarits pantographe ou de circulation, - intervenir en toiture des engins moteurs pour dégager et sécuriser le pantographe enchevêtré dans la caténaire, - mettre en place un support provisoire, - relever une brèche caténaire (rupture complète ou partielle des conducteurs), 	<p>Contrôle des connaissances par évaluation écrite. Mise en pratique reconstituée sur plateau technique</p>	<p>Bonne compréhension des éléments transmis. Qualité dans la liste du matériel. Rigueur dans la préparation et le montage du matériel.</p> <p>Préparation méthodique et rigoureuse du matériel et de l'outillage nécessaire à l'intervention.</p> <p>Ecoute active et bonne compréhension de la situation de chantier et de son rôle. Analyse pertinente des interactions, de l'importance de l'opération. Bonne qualité dans la communication orale lors du briefing.</p> <p>Réalisation méthodique et rigoureuse des opérations de relève d'incidents. Maîtrise de l'exécution des modes opératoires. Remise en état des installations suivant les modes opératoires réglementaires en respectant les procédures et les gestes métiers requis.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser une situation provisoire (ancrage provisoire...), - remplacer le matériel défectueux, - réaliser les réglages éventuels. <p>3.4.5. Réaliser la vérification technique (mesure de cotes selon un recueil de normes, test de fonctionnement) et s'assurer en fin d'intervention que les installations remises à disposition soient aptes à assurer leurs fonctions.</p>	<p>Contrôle des connaissances par évaluation écrite. Mise en pratique reconstituée sur plateau technique.</p>	<p>Rigueur et maîtrise dans la vérification technique des réalisations des installations remises à disposition.</p>
<p>3.5. Contribution à l'enquête l'incident</p>	<p>3.5.1. Transmettre à son chef d'équipe l'ensemble des éléments pouvant contribuer à la détermination de la cause de l'incident.</p> <p>3.5.2. Collecter des preuves : prise de photo, prise de cote, marquage et conservation des pièces liées à l'incident.</p>	<p>Contrôle des connaissances par évaluation écrite</p>	<p>Qualité et précision des informations transmises.</p> <p>Rigueur dans la collecte des éléments de preuves.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 4 :

Sécurité des personnes, des circulations et des biens

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>4.1. Déplacement dans les emprises ferroviaires, seul ou en équipe</p>	<p>4.1.1. Identifier les risques liés aux circulations ferroviaires afin de ne pas se faire heurter par un train</p> <p>4.1.2. Identifier les EPI nécessaires à son déplacement afin d'assurer sa protection</p> <p>4.1.3. Utiliser les documents de sécurité et consignes d'établissement en vue d'assurer sa sécurité lors de son déplacement</p> <p>4.1.4. Prendre les mesures nécessaires pour arrêter les circulations ferroviaires en cas d'obstacle, source de danger</p>	<p>Contrôle de connaissances : QCM, lecture et analyse de plans</p> <p>Mise en situation réelle dans les emprises ferroviaires et questionnement oral</p>	<p>Bonne connaissance des risques liés aux circulations ferroviaires, aux particularités locales géographiques et aux documents réglementant les déplacements sur le parcours d'un établissement.</p> <p>Application adaptée et rigoureuse des distances de sécurité dans la zone de déplacement.</p> <p>Choix pertinent et bonne mise en œuvre des dispositifs adéquats lors des déplacements en milieu ferroviaire (traversée des voies, d'un tunnel, de zones bruyantes...)</p> <p>Utilisation adaptée et pertinente des dispositifs sonores d'annonce (trompe ceinture) de visibilité ou de moyens de communication.</p>
<p>4.2. Intervention sur les chantiers du Réseau Ferré National (RFN) en gare, pleine voie et hors RFN (Technicentre, base équipement, port autonome)</p>	<p>4.2.1. Évaluer les risques liés à son intervention en vue d'assurer sa sécurité et celle du personnel et des circulations</p> <p>4.2.2. Appliquer les mesures définies dans le dispositif de sécurité et respecter les consignes de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les limites de la zone de chantier avec des éléments visuels mis en place - Repérer les risques liés aux circulations et aux risques électriques dans cette zone d'intervention en vue de réaliser 	<p>Contrôle de connaissances : QCM</p> <p>Évaluation orale : cas pratique sur une maquette</p>	<p>Justesse des connaissances réglementaires</p> <p>Bonne identification des dispositifs de protection vis-à-vis des circulations</p> <p>Bonne identification des personnes responsables de la sécurité par leur passant ou leur tenue suite au briefing de chantier</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>son intervention en toute sécurité - Identifier le rôle des différents référents et acteurs sur un chantier afin de se repérer (Responsable du chantier, Agent sécurité et Annonceur)</p> <p>4.2.3. Réaliser rigoureusement les opérations techniques selon les modes opératoires afin d'assurer la fiabilité des installations, manipuler le matériel et l'outillage selon les consignes et directives de sécurité en vigueur afin de ne pas générer de risque pour le personnel ou pour les circulations</p> <p>4.2.4. Adopter les gestes reflexes nécessaires aux attendus en cas d'évolution des conditions de réalisation du chantier : prendre les mesures adaptées : cesser son action en cas de doute, détecter et réagir à un risque ou à une modification de l'environnement, signaler une erreur ou un écart à l'interlocuteur dédié</p> <p>4.2.5. Cerner les limites de sa compétence d'action et vigiler les signes précurseurs de fatigue et de stress lors de son intervention afin de préserver ses capacités pour une action efficace en toute sécurité. Donner l'alerte si nécessaire</p>		<p>Rigueur dans la réalisation des opérations techniques</p> <p>Fiabilité du contrôle de l'installation avant sa remise à l'exploitant.</p> <p>Prise en compte adaptée dans son action des évolutions de chantier</p> <p>Maitrise de la limite de sa compétence technique et physique avec recherche d'une solution alternative</p>
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

BLOC 5 :

Coopération / Communication / Retour d'expérience

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>5.1. Information et communication de consignes auprès de l'ensemble des acteurs du chantier</p>	<p>5.1.1. Participer activement au briefing, ou le réaliser en fonction de la nature de la mission et de la complexité du chantier</p> <p>5.1.2. Prendre connaissance des informations et des consignes orales et écrites du chantier ou s'assurer de la bonne prise en compte de ces informations par l'équipe</p> <p>5.1.3. Remettre les documents de sécurité aux acteurs dédiés (9005 / 9007 / ARF/ AAN) en vue de garantir la sécurité du chantier</p> <p>5.1.4. Repérer et analyser les informations et les écarts (manques et erreurs) et alerter le Responsable du chantier afin de prendre les mesures appropriées</p> <p>5.1.5. Tout au long du chantier, donner ou recevoir des dépêches afin de respecter les procédures de chantier dans le respect des règles de communication, notamment la qualité du collationnement, à l'oral ou via les outils numériques (tablette, application e-dépêche)</p>	<p>Contrôle de connaissances sous forme de QCM</p> <p>Exercices pratiques écrits : imprimés type à compléter selon une situation présentée</p> <p>Jeux de rôles</p>	<p>Justesse des connaissances et des documents de sécurité</p> <p>Choix pertinent et bonne utilisation des documents de sécurité à remplir à remettre et à récupérer en fin de chantier</p> <p>Capacité d'écoute active</p> <p>Clarté et compréhension dans le partage des informations</p> <p>Prise de parole pertinente dans le respect des règles de communication</p>
<p>5.2. Coopération sur une zone de chantier en coactivité (entreprises prestataires et autres métiers SNCF)</p>	<p>5.2.1. Repérer son activité dans le système ferroviaire et prendre en compte les besoins et contraintes des acteurs du chantier (entreprises prestataires et autres métiers SNCF) dans son périmètre d'action</p> <p>5.2.2. Respecter la « discipline de chantier » mise en œuvre</p>	<p>Contrôle de connaissances sous forme de QCM</p> <p>Exercices pratiques écrits</p>	<p>Capacité d'adaptation aux différentes contraintes liée à la présence de chantiers multiples sur une même zone de travail. Respect des personnes et des règles</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>dans l'entreprise et l'organisation qui en découle (entraide, respect, gestion des conflits...)</p> <p>5.2.3. Appliquer les règles liées à la coactivité, repérer les dysfonctionnements et alerter son manager</p>	Jeux de rôles	Posture adéquate en cas de conflit (vocabulaire adapté et compréhensible, garder son calme, assertif sur les aspects sécurité)
5.3. Application des retours d'expérience	<p>5.3.1. Formaliser son expérience de chantier de manière factuelle à l'écrit ou à l'oral (réussites, incidents, difficultés rencontrées, l'efficacité du collectif)</p> <p>5.3.2. Suggérer des propositions d'amélioration en vue d'assurer la sécurité ou l'efficacité du chantier</p> <p>5.3.3. Participer à des groupes de réflexion d'amélioration continue ou d'innovation</p>	Questionnement oral de retour d'expérience sur un cas pratique de gestion de chantier	<p>Analyse pertinente de la situation</p> <p>Capitalisation de situations tirées de son expérience</p> <p>Etre force de proposition</p>